

TRO BREIZH

Appel à manifestation d'intérêt

à toutes les associations membres de la fédération :
fondatrices, adhérentes, correspondantes et affiliées

Préambule

Le 14 janvier 2017 a été fondée, sous l'impulsion de ses associations fondatrices, la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en Bretagne. **France Nature Environnement Bretagne** va donc bientôt fêter ses 10 ans, un anniversaire qui vise à célébrer le chemin parcouru : structuration fédérale, reconnaissance régionale auprès des acteurs du territoire (institutionnels et associatifs), diffusion de nos plaidoyers et mobilisation des forces vives bénévoles et salariées.

A cette occasion, la fédération coordonne la mise en place de plusieurs événements répartis sur l'ensemble du territoire breton, avec l'objectif de célébrer le fait fédératif : Parce que la fédération, c'est avant tout l'implication des associations* qui la composent, FNE Bretagne appelle les associations membres du réseau à participer à ce « TRO BREIZH », dont les modalités sont exposées ci-après.

* FNE Bretagne, c'est 9 associations régionales et départementales, auxquelles sont affiliées près de 130 associations locales. Ce sont toutes ces associations bretonnes qui sont appelées à prendre part à ce TRO BREIZH... On compte sur vous ! L'objectif que FNE Bretagne se fixe est la tenue d'au moins 10 événements à travers la Bretagne, en miroir aux 10 ans de la fédération.

Contenu de l'appel à manifestation d'intérêt

QUOI : Il s'agit de proposer un événement pour célébrer les 10 ans de FNE BRETAGNE, en mettant en lumière à la fois l'action fédérale et à la fois une action menée par la ou les association(s) hôte(s).

POUR QUI : L'événement, à destination en premier lieu des membres des associations, sera également ouvert au public.

AVEC QUI : les associations membres du réseau FNE Bretagne

COMMENT : Le format de l'événement est libre : la ou les association(s) accueillante(s) pourra(ont) proposer une conférence, un forum, un ciné-débat, un rendez-vous convivial, ou plusieurs activités, ou autre... Place à votre imagination

CONDITIONS : L'événement devra bien entendu systématiquement intégrer un « moment fédéral » : Recontextualiser la tenue de l'événement en lien avec les 10 ans de la fédération. Pour cela, FNE BRETAGNE travaille à la mise en place d'un « kit de communication TRO BREIZH », qui vous fournira des éléments supports pour couvrir cette partie. La mise à disposition d'un court reportage vidéo est envisagé (en construction). Pour cette partie de l'événement, un-e représentant-e de la fédération sera présent(e) : quel qu'un membre du conseil d'administration et/ou de l'équipe salariée.

Engagements réciproques de FNE Bretagne et de la (ou des) association(s) candidate(s)

La (ou les) association(s) candidate(s) s'engage(nt) à :

- Organiser l'événement : contenu, logistique, recherche du lieu, animation, communication envers le mouvement.
- Intégrer « un moment fédéral » dans le déroulé de l'événement.
- Tenir informée l'équipe fédérale (via coordination@fne-bretagne.bzh) de la mise en œuvre de l'évènement (préparatifs, tenue).
- Respecter la charte graphique de l'événement « 10 ANS » : kit mis à disposition fin 2026.
- Participer dans la mesure du possible à l'ultime étape du TRO BREIZH pour témoigner de votre expérience auprès de l'ensemble du mouvement FNE - (lieu à définir - mi juin 2027).
- Fournir des éléments de bilan : photos, vidéos, articles de presse...dans les 10 jours qui suivent la tenue de l'évènement.
- Inviter des représentant-es de la fédération au-dit événement.

FNE Bretagne s'engage à :

- Répondre aux sollicitations des associations participant à l'AMI.
- Fournir un kit de communication à l'équipe organisatrice de l'événement.

Calendrier des actions :

Les événements du TRO BREIZH devront se dérouler entre le 30 janvier 2027 et le 13 juin 2027. Un communiqué de presse qui annoncera l'exhaustivité des dates-étapes sera publié le 14 janvier 2027, date anniversaire de la fondation de la fédération.

Modalités financières :

A ce stade, l'AMI est construit sur la base du volontariat. Aucune contribution financière n'est disponible à date. Toutefois, FNE Bretagne explore les pistes pour dégager une enveloppe financière qui pourrait participer à la logistique en local.

Modalités de réponse à l'AMI :

Nous invitons les associations à nous retourner le bulletin de candidature dûment complété (annexe n°1 de l'AMI). Ce bulletin a pour objectif d'évaluer la façon dont l'association se projette dans la réalisation de l'événement qu'elle propose. Nous encourageons les associations à co-porter les événements à plusieurs, pour appuyer le fait fédératif.

Si une association souhaite candidater à plusieurs événements, il lui faudra remplir un bulletin pour chaque événement envisagé.

Les associations régionales, départementales et locales peuvent candidater à cet AMI. Cependant, au regard du principe de subsidiarité de FNE Bretagne, il est du ressort des associations régionales et départementales de diffuser cet AMI auprès des associations locales affiliées.

Pour les associations intéressées par la mise en place d'un événement, les bulletins de candidatures sont à envoyer à la présidence de FNE Bretagne presidence@fne-bretagne.bzh , avec copie à la coordination régionale coordination@fne-bretagne.bzh avant le 11 décembre 2026. Pour des raisons pratiques, nous vous invitons à ne pas attendre la date butoir pour répondre. Si le projet n'est pas complètement finalisé, un courrier d'intention sera le bienvenu en attendant.

Sélection des candidatures :

La sélection des candidatures s'effectuera avec une priorisation au regard des critères suivants :

- Le respect du cadre donné par le contenu de cet appel à manifestation d'intérêt.
- Le panel varié des événements : conférence, forum, ciné-débat, festival...
- S'inscrire dans un agenda partagé évitant les doublons : 1 seul événement à une même date.
- La diversité de lieux permettant de couvrir l'ensemble du territoire breton, y compris les îles.
- La synergie inter-associative pour co-porter l'événement.

Le Groupe de Travail dédié au « TRO BREIZH » apportera un avis auprès du bureau sur les candidatures reçues.

Le liste exhaustive des événements sera présentée au Conseil d'Administration du 16 décembre 2026.

Lorsqu'une association locale sera partie prenante d'un événement, FNE Bretagne en informera l'association départementale/régionale à laquelle elle est rattachée.